

SOCIETE IVOIRIENNE D'OXYGENE ET D'ACETYLENE

RAPPORT ANNUEL 2007



SOMMAIRE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 10 JUIN 2008

SOMMAIRE

- ORDRE DU JOUR
- CONSEIL D'ADMINISTRATION
- RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
- RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007 :
 - BILAN
 - COMPTE DE RESULTAT
- RESOLUTIONS

ORDRE DU JOUR

1. RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES RESULTATS DE L'EXERCICE 2007
2. RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
3. APPROBATION DES COMPTES ET REPARTITION DES RESULTATS
4. APPROBATION DES OPERATIONS VISEES PAR L'ARTICLE 438 DU LIVRE IV DE L'OHADA CONCERNANT LA SOCIETE ANONYME
5. QUITUS DE GESTION AUX ADMINISTRATEURS
6. RENOUELEMENT DE MANDAT DE DEUX ADMINISTRATEURS
7. FIXATION DU MONTANT DE L'INDEMNITE DE FONCTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
8. DELEGATION DE POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

– M. Claude BOURAYNE	Président
– M. Olivier MORISSEAU	Administrateur
– M. Gérard PRIET	Administrateur
– M. Paul METTEN	Administrateur
– M. Antoine KONAN KANGA	Administrateur *
– M. Nicolas DJIBO	Administrateur *

(*) Mandat d'Administrateur venant à expiration et proposé au renouvellement

COMMISSAIRES AUX COMPTES

TITULAIRES : – ERNST & YOUNG
– SIGECO

SUPPLEANTS : – Mme Caroline ZAMOJCIOWNA-ORIO
– M. Bernard N'DABIAN KROAH BILE

DIRECTION

Directeur Général : M. Olivier MORISSEAU
Directeur Général Adjoint : M. Félix AFOLABI

Mandats d'Administrateurs proposés au renouvellement

M. Antoine KONAN KANGA

Nationalité Ivoirienne.
Est Diplômé de l'Ecole William Ponty de Gorée,
Administrateur Civil à la retraite

Administrateur de SIVOA SA depuis le 15 Octobre 1970.

M. Nicolas DJIBO

De Nationalité Ivoirienne et âgé de 59 ans, il est titulaire du diplôme d'Etude Supérieure en Econométrie.

1^{er} Vice-Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire depuis septembre 2002, il est à ce titre membre des Conseils d'administrations du Port Autonome d'Abidjan (PAA) et de la Banque Nationale des Investissements (BNI).

Administrateur de SIVOA SA depuis le 14 Juin 2006.

**RAPPORT DE GESTION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Mesdames, Messieurs, les Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément à l'Article 23 des Statuts, pour vous entretenir des résultats obtenus par notre Société durant l'Exercice social clos au 31 Décembre 2007, soumettre à votre approbation les Comptes de cet Exercice, vous donner lecture des Rapports de vos Commissaires aux Comptes et vous tenir informés de la situation de nos affaires.

La politique de Sécurité est la priorité essentielle du Groupe AIR LIQUIDE. A ce jour, nos opérations continuent de se dérouler sans accident avec arrêt de travail pour notre personnel et nous franchissons le cap de sept (7) années consécutives sans accident.

L'espoir d'une sortie réelle de la crise, qui perdure depuis 2002, a été renforcé par la signature de l'accord politique conclu à OUAGADOUGOU le 4 mars 2007 entre le Président Laurent GBAGBO et le Secrétaire Général des Forces Nouvelles Guillaume SORO devenu Premier Ministre. La formation d'un nouveau gouvernement de transition, la création du Centre de Commandement Intégré, le démantèlement de la zone de confiance, le commencement du redéploiement de l'administration, l'échéance fixée pour la tenue des élections présidentielles et l'approbation témoignée par la communauté internationale sur ces diverses actions, ont contribué au calme revenu pendant l'année 2007.

Cette amélioration de l'environnement socio-politique a commencé à attirer les investisseurs étrangers et a redonné confiance aux opérateurs économiques déjà présents dans le pays. Si un regain d'activité est surtout observable dans le secteur tertiaire (notamment les télécommunications, le commerce et les transports), les industriels du secteur secondaire sont cependant encore dans l'attente du démarrage des divers grands projets. La croissance du PIB en 2007 est estimée à 1,7% contre 1,4% en 2006 et le taux d'inflation serait d'environ 2,0% selon les estimations du Fonds Monétaire International (FMI).

Comme les quatre années précédentes, il n'y a pas eu de projets majeurs nécessitant des quantités importantes de nos produits. La SIVOA s'est attachée à nouveau, tout au long de cette année, à défendre ses parts de marché face à une concurrence de plus en plus agressive, à limiter les effets de la crise grâce à un plan visant à saisir toutes les opportunités de développement des ventes, à réduire les charges et à gérer efficacement sa trésorerie.

Une gestion rigoureuse des prix de vente et la saisie de quelques opportunités exceptionnelles qui se sont présentées ont permis de maintenir un niveau d'activité similaire à celui de l'exercice précédent. Ainsi, le Chiffre d'Affaires, composé de Ventes de Marchandises, de Produits Fabriqués et de Services Vendus, s'élève à 5.257 Millions de Francs CFA, soit une légère augmentation de 0,5% par rapport à l'exercice précédent.

Les ventes de Gaz et Services ont constitué 67% de l'ensemble de nos ventes. Elles ont atteint 3.494 Millions de Francs CFA, soit une baisse de 4% par comparaison à l'année 2006.

La progression des ventes d'Oxygène a été de 4%. La baisse de 7% des volumes d'Oxygène Conditionné a été compensée par une hausse de 22% des volumes livrés en vrac.

L'augmentation de 8% des volumes d'Azote a été réalisée grâce aux livraisons vrac effectuées aux clients du secteur pétrolier.

Le recul des ventes d'Acétylène de 6%, comme celui de l'Oxygène Conditionné, est attribuable au ralentissement des activités dans les secteurs de l'industrie et de l'artisanat, appuyé par la concurrence de plus en plus agressive sur ce marché.

Les demandes de Gaz Carbonique par les fabricants de boissons gazeuses locaux ont fortement baissé en 2007 (-90%) mais l'export vers nos filiales de la Sous-Région a permis de limiter la baisse des ventes à 5%.

Les ventes d'Argon sont en croissance de 3% grâce à une gestion rigoureuse de la logistique d'importation.

L'Activité Soudage a enregistré une croissance de ses ventes de 14% par rapport à l'Exercice précédent. Elle représente, en 2007, 26% du Chiffre d'Affaires contre 23% en 2006. La reprise de parts de marché aux concurrents, la demande dans le secteur pétrolier et la gestion rigoureuse de notre stock de matériels ont permis de réaliser un Chiffre d'Affaires de 1.345 Millions de Francs CFA.

L'Activité Médicale, avec des ventes de 226 Millions de Francs CFA, est en croissance de 2% par rapport à l'année précédente.

Les ventes de produits d'Hygiène Industrielle sont en recul de 1%, et le Chiffre d'Affaires correspondant s'élève à 193 Millions de Francs CFA.

Les Services Vendus atteignent 312 Millions de Francs CFA. Ils sont en baisse de 7% du fait de la diminution des facturations de transport et de location d'équipement à l'une de nos filiales de la Sous-Région, qui dispose maintenant de son propre matériel de transport.

Les Autres Produits d'Exploitation s'élèvent à 196 Millions de Francs CFA et sont en hausse de 79%. Ils sont essentiellement composés des Reprises de Provisions devenues sans objet pour un montant de 159 Millions de Francs CFA, des Transferts de Charges s'élevant à 17,7 Millions de Francs CFA et de Produits Divers pour 19,3 Millions de Francs CFA.

Dans ce contexte, notre Société a enregistré un total de Produits d'Exploitation de 5.482 Millions de Francs CFA, en hausse de 3,1% par rapport à l'Exercice 2006.

Les Charges d'Exploitation connaissent, sur l'année 2007, une augmentation de 8% répartie sur les divers postes ci-dessous.

Les Achats Consommés sont en légère augmentation de 2,5% par rapport à l'année précédente. L'augmentation des Achats liés aux Ventes de Marchandises a été compensée par la baisse des Achats liés aux Produits Fabriqués.

Les charges de Transports et Déplacements enregistrent une progression de 23% par rapport à l'exercice précédent principalement du fait de l'augmentation des achats de marchandises et des prix des produits pétroliers.

Les dépenses pour Services Extérieurs augmentent de 5,4%. Ceci est la conséquence des travaux d'entretien et de rénovation des bâtiments professionnels, ainsi que des honoraires supportés dans le cadre de l'assistance juridique et fiscale.

Les économies sur les taxes à l'importation, réalisées grâce à un effort de rationalisation de nos approvisionnements, n'ont pas suffi à compenser l'impact négatif d'un redressement fiscal. Les Impôts et Taxes ressortent donc en progression de 9,4%.

D'importantes provisions pour dépréciation de créances et de stocks ont entraîné une forte progression de 83% du poste Autres Charges d'Exploitation. Celui-ci s'élève à 332 Millions de Francs CFA.

Les Charges de Personnel sont en croissance de 7% du fait essentiellement des coûts associés à cinq départs en retraite et à un décès.

Les Dotations aux Amortissements et Provisions baissent de 12% par rapport à l'exercice précédent, du fait de constitution moindre de Provision pour Risques et de la diminution du montant des Amortissements.

Compte tenu de ces éléments, le Résultat d'Exploitation s'élève à 943 Millions de Francs CFA et est en régression de 15,5% par rapport à l'Exercice précédent

Le Résultat Financier s'élève à 9,9 Millions de Francs CFA. Il correspond essentiellement aux Produits Financiers perçus sur les placements effectués ainsi qu'à la rémunération des Titres FNI.

Le Résultat Hors Activité Ordinaire ressort à 37,4 Millions de Francs CFA et correspond aux produits de cessions de bouteilles et d'un réservoir cryogénique totalement amortis.

La charge d'Impôt sur le Résultat progresse de 6,8%. Cette évolution s'explique par l'impact du redressement fiscal.

Il en découle un Résultat Net de 636 Millions de Francs CFA, soit une baisse de 22% par rapport à celui de l'Exercice 2006.

Les Investissements s'élèvent à 50 Millions de Francs CFA contre 84 Millions de Francs CFA l'année précédente. Ils sont constitués essentiellement, des aménagements du site du Boulevard de Marseille, et du renouvellement d'équipements industriels, des emballages et matériels informatiques (42,9 Millions de Francs CFA), de matériels industriels pour la sécurité et l'efficacité de nos unités de production (7,1 Millions de Francs CFA).

Malgré les difficultés dans le recouvrement des créances, les mesures de gestion rigoureuses nous ont permis d'honorer nos engagements envers nos fournisseurs et de conserver en permanence une trésorerie suffisante.

SIVOA a par ailleurs travaillé tout au long de l'année à la mise en place du Système de Gestion Industrielle d'Air Liquide (IMS), qui doit permettre que les opérations industrielles au sein des filiales se déroulent en toute sécurité, de manière fiable, sans incident et tout en respectant l'environnement. Le déploiement de ce système sur le terrain a été évalué à environ 86% en fin d'année 2007 par le Directeur Industriel Régional.

En février 2008, la Société a passé avec succès un audit de suivi de la Certification Qualité ISO9001Vers.2000 décernée par l'Association Française d'Assurance Qualité (AFAQ).

PERSPECTIVES

Les perspectives de sortie de crise s'améliorent. Le budget du gouvernement pour l'année 2008 est devenu exécutoire depuis le 4 janvier et les diverses institutions mettent déjà en place les procédures pour un déboursement effectif des fonds. Ceci donne un regain de confiance aux opérateurs économiques, qui se préparent activement au redémarrage des activités dans le pays.

Certains projets industriels sont annoncés et leur démarrage dans le courant de l'année devrait nous permettre d'améliorer le Chiffre d'Affaires. Des efforts importants seront consacrés à nouveau à la défense de nos parts de marché, à la saisie d'opportunités de ventes ponctuelles (gaz sous forme liquide et exports vers les filiales du Groupe) et à la bonne gestion de nos stocks de marchandises.

Nous poursuivrons le plan d'actions visant à la réduction des charges, la limitation des risques et le recouvrement des créances clients afin de préserver la solidité de l'Entreprise. La formation et le renforcement des collaborateurs seront également une priorité, ceci afin de disposer de ressources humaines efficaces et aptes à faire face aux challenges du redémarrage des activités économiques.

Nous continuerons le déploiement sur le terrain du Système de Gestion Industrielle.

Enfin, nous prévoyons de financer les investissements prévus par nos ressources propres.

Messieurs les Commissaires aux Comptes vous donneront tout à l'heure lecture de leurs Rapports sur les comptes au 31 Décembre 2007.

Les bénéfices avant Amortissements et Provisions ressortent à 1.458.266.400 FCFA.

De ce montant, il convient de déduire 190.519.225 FCFA d'Amortissements, 208.403.473 FCFA de Provision pour Débiteurs Douteux, 44.232.304 FCFA de Provision pour Dépréciation des Stocks, 24.891.317 FCFA de Provision pour Risques et 354.305.335 FCFA de Provision pour Impôts à payer sur les Bénéfices.

Le solde, soit 635.914.746 FCFA, diminué de 43.670.000 FCFA correspondant au Dividende Statutaire, fait ressortir un Montant Distribuible de 592.244.746 FCFA.

A ce montant, il vous est proposé d'ajouter la somme de 237.485.254 FCFA prélevée sur le Report à Nouveau. Le solde distribuible, soit 829.730.000 FCFA serait affecté à raison de 100% aux Actions.

Si vous approuvez ces propositions, le Dividende Brut distribué sera de 873.400.000 FCFA représentant 1.000 FCFA brut par Action, soit 900 FCFA net.

Nous vous soumettons une résolution relative à l'Article 438 du Livre IV de l'OHADA concernant la Société Anonyme.

Nous vous demandons de donner quitus de leur gestion à vos Administrateurs pour l'Exercice écoulé.

Les mandats d'Administrateur de Messieurs Antoine KONAN KANGA et Nicolas DJIBO viennent à expiration à l'issue de la présente Assemblée. Ces Administrateurs étant rééligibles, nous vous proposons leur réélection pour un nouveau mandat de deux ans.

Nous vous demandons de fixer le montant de l'Indemnité de Fonction de votre Conseil d'Administration qui le répartira entre ses membres comme il l'entendra.

Nous vous proposons, enfin, de voter les délégations de pouvoirs nécessaires à l'accomplissement des formalités légales et administratives consécutives à la présente Assemblée.

**RAPPORT GENERAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

SIGECO
23, avenue Chardy
01 BP 1328 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 10.000.000
R.C.C.M. Abidjan 209029

Ernst & Young
5, avenue Marchand
01 BP 2715 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 12.000.000
R.C.C.M. Abidjan 7118

Société Ivoirienne d'Oxygène et
d'Acétylène, S.A.
Air liquide SIVOA
01 B.P. 1753
Abidjan 01

Le 23 avril 2008

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des états financiers annuels de la Société Ivoirienne d'Oxygène et d'Acétylène, S.A. (Air liquide SIVOA), tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

I. Opinion sur les états financiers annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit prescrites par l'International Federation of Accountants (IFAC) ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice, conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le droit comptable et le système comptable de l'OHADA.


II. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Les Commissaires aux Comptes

SIGECO



Bernard N'Dabian Kroah Bilé
Associé

Ernst & Young



Caroline Zamojciowna-Orio
Expert-Comptable Diplômé

**RAPPORT SPECIAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

SIGECO
23, avenue Chardy
01 BP 1328 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 10.000.000
R.C.C.M. Abidjan 209029

Ernst & Young
5, avenue Marchand
01 BP 2715 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 12.000.000
R.C.C.M. Abidjan 7118

Société Ivoirienne d'Oxygène et
d'Acétylène, S.A.
Air liquide SIVOA
01 B.P. 1753
Abidjan 01

Le 23 avril 2008

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée aux articles 438 à 448 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Cependant, en application de l'article 440 alinéa 7 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

- 1. Cocontractant** : Air Liquide Africa Services Ltd qui depuis le 1^{er} janvier 2007 a pris la suite de la convention conclue antérieurement avec Air Liquide Ghana Limited conformément aux dispositions de l'article 8 de la convention de prestation de services.
- Nature et objet** : Air Liquide Africa Services Ltd apporte à SIVOA son assistance et son expertise dans les domaines suivants :
- Audit externe.
 - Finance, administration, comptabilité et méthodes de gestion spécifiques au groupe.
 - Services de la maintenance industrielle et du développement de nouveaux marchés.
 - Services de la technologie de l'information y compris en informatique.
 - Relations humaines, développement des ressources humaines et formation.
 - Développement du management.
- Modalités et rémunérations** : Air liquide SIVOA s'engage à payer à Air Liquide Africa Services Ltd les sommes suivantes :
- Des frais d'environ FCFA 600.000 par jour au titre des prestations effectuées au siège d'Air Liquide Africa Services Ltd pour le compte de SIVOA.
 - Des frais d'intervention des assistants des directeurs ci-dessous mentionnés et autres consultants du groupe Air Liquide mandatés par Air Liquide Africa Services Ltd au taux d'environ FCFA 400.000 par jour par intervenant.

- Des frais d'intervention d'environ FCFA 500.000 par jour pour l'intervention des directeurs industriel, administratif, financier, soudage et ressources humaines.
- Des frais d'intervention d'environ FCFA 600.000 par jour pour l'intervention du directeur général.
- Les frais de déplacement et accessoires au déplacement et le coût de l'hébergement.

Les charges supportées par votre société au titre de ce contrat de prestations de services s'élèvent à FCFA 135 millions pour l'exercice clos le 31 décembre 2007 contre FCFA 114 millions l'exercice précédent.

2. Cocontractant : Air Liquide, S.A.

Nature et objet : Contrats de licence de technologie, d'assistance technique et de licence de marques conclus entre Air Liquide, S.A. et votre société.

Rémunération : Ces contrats ont donné lieu à des facturations à votre société qui se sont élevées sur l'exercice 2007 à FCFA 156 millions contre FCFA 162 millions l'exercice précédent.

3. Cocontractant : Monsieur Félix Afolabi

Nature et objet : Convention de rémunération entre votre société et Monsieur Félix Afolabi en qualité de Directeur Général Adjoint.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.


Les Commissaires aux Comptes

SIGECO



Bernard N'Dabian Kroah Bilé
Associé

Ernst & Young



Caroline Zamojciowna-Orlo
Expert-Comptable Diplômé

ETATS FINANCIERS

BILAN AU 31 DECEMBRE 2007				F. CFA
ACTIF	VALEURS BRUTES	AMORTISSEMENT PROVISIONS	VALEURS NETTES	EXERCICE PRECEDENT
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	113 073 558	33 073 558	80 000 000	80 000 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 192 373 439	4 539 405 302	652 968 137	750 579 736
VALEURS IMMOBILISEES	5 305 446 997	4 572 478 860	732 968 137	830 579 736
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	366 576 763	148 392 000	218 184 763	216 523 453
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	5 672 023 760	4 720 870 860	951 152 900	1 047 103 189
MARCHANDISES	1 170 540 559	75 048 730	1 095 491 829	884 723 930
MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	1 059 930 688	56 614 132	1 003 316 556	949 381 227
PRODUITS FABRIQUES	284 953 796		284 953 796	256 387 831
STOCKS	2 515 425 043	131 662 862	2 383 762 181	2 090 492 988
FOURNISSEURS, AVANCES VERSEES				192 128 922
CLIENTS	2 995 880 907	776 710 288	2 219 170 619	2 009 577 465
AUTRES CREANCES	198 957 299		198 957 299	189 132 841
CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES	3 194 838 206	776 710 288	2 418 127 918	2 390 839 228
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	5 710 263 249	908 373 150	4 801 890 099	4 481 332 216
TOTAL TRESORERIE ACTIF (III)	268 813 108		268 813 108	707 408 685
TOTAL GENERAL (I+II+III)	11 651 100 117	5 629 244 010	6 021 856 107	6 235 844 090

BILAN AU 31 DECEMBRE 2007		F. CFA
PASSIF	EXERCICE AVANT REPARTITION	EXERCICE PRECEDENT
CAPITAL	873 400 000	873 400 000
RESERVES INDISPONIBLES	174 680 000	174 680 000
ECARTS DE REEVALUATION	275 903 262	275 903 262
RESERVES LIBRES	551 226 198	551 226 198
REPORT A NOUVEAU	976 730 468	948 578 601
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	635 914 746	814 211 867
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	3 487 854 674	3 637 999 928
TOTAL DETTES FINANCIERES (II)	341 750 114	410 527 803
TOTAL RESSOURCES STABLES (I+II)	3 829 604 788	4 048 527 731
DETTE CIRCULANTES ET RESSOURCES ASSIMILEES H.A.O	5 576 868	9 600 221
CLIENTS, AVANCES RECUES	1 074 223 886	1 086 021 991
FOURNISSEURS D'EXPLOITATION	473 982 109	492 445 282
DETTE FISCALES	425 617 991	399 212 688
DETTE SOCIALES	53 271 629	64 092 770
AUTRES DETTES	159 578 836	135 943 407
TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)	2 192 251 319	2 187 316 359
TOTAL TRESORERIE - PASSIF (IV)	0	0
TOTAL DU PASSIF (I+II+III+IV)	6 021 856 107	6 235 844 090

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2007		F. CFA
	2 007	2 006
VENTES DE MARCHANDISES	1 938 437 597	1 711 203 163
VENTES DE PRODUITS FABRIQUES	3 006 646 945	3 186 388 015
SERVICES VENDUS	312 396 532	334 375 545
SOUS TOTAL	5 257 481 074	5 231 966 723
TRAVAUX VENDUS	0	0
PRODUITS ACCESSOIRES	0	0
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	196 288 125	109 649 908
S / TOTAL AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	196 288 125	109 649 908
PRODUCTION STOCKEE (DESTOCKEE)	28 565 965	-26 224 438
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	5 482 335 164	5 315 392 193
ACHATS CONSOMMES	1 682 411 201	1 640 969 371
TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS	308 637 002	250 991 964
SERVICES EXTERIEURS	998 520 231	947 310 527
IMPÔTS ET TAXES	170 837 567	156 211 701
AUTRES CHARGES	332 084 296	181 577 978
CHARGES DE PERSONNEL	831 558 468	777 103 662
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	215 410 542	245 008 463
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	4 539 459 307	4 199 173 666
RESULTAT D'EXPLOITATION	942 875 857	1 116 218 527
RESULTAT FINANCIER	9 925 928	3 126 387
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	952 801 785	1 119 344 914
RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES	37 418 296	26 487 400
RESULTAT AVANT IMPÔT	990 220 081	1 145 832 314
IMPÔTS SUR LE RESULTAT	354 305 335	331 620 447
RESULTAT NET	635 914 746	814 211 867

RESOLUTIONS

RESOLUTION NO. 1

RESOLUTION NO. 2

RESOLUTION NO. 3

RESOLUTIONS

RESOLUTION NO. 4

RESOLUTION NO. 5

RESOLUTION NO. 6

RESOLUTION NO. 7

RESOLUTION NO. 8

RESOLUTION NO. 9

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve, dans toutes leurs parties, le Rapport de Gestion du Conseil d'Administration, les Rapports des Commissaires aux Comptes et les Comptes de l'Exercice Social clos au 31 Décembre 2007, tels qu'ils ont été présentés et détaillés. Elle arrête en conséquence à 635.914.746 FCFA, le montant du Bénéfice Net de cet Exercice Social.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les propositions du Conseil d'Administration concernant l'emploi du Bénéfice de l'Exercice à répartir qui s'élève à 635.914.746 FCFA.

Sur ce montant, il est prélevé 43.670.000 FCFA à titre de Dividende Statutaire.

Le solde, augmenté de la somme de 237.485.254 FCFA prélevée sur le Report à Nouveau, soit 829.730.000 FCFA, est affecté aux Actions.

Il est, en définitive, distribué un Dividende Brut total de 873.400.000 FCFA représentant 1.000 FCFA brut par Action, soit 900 FCFA net.

Le paiement de ces sommes sera effectué le 10 Juillet 2008.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate qu'il lui a été fait, sur les opérations visées par l'Article 438 du Livre IV de l'OHADA concernant la Société Anonyme, le Rapport Spécial prévu par la Loi. Elle approuve ces opérations.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne aux Administrateurs, quitus de leur gestion pour l'Exercice 2007.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale réélit comme Administrateur, Monsieur Antoine KONAN KANGA, Administrateur sortant.

Le mandat de Monsieur KONAN KANGA viendra à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les Comptes de l'Exercice 2009.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale réélit comme Administrateur, Monsieur Nicolas DJIBO, Administrateur sortant.

Le mandat de Monsieur DJIBO viendra à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les Comptes de l'Exercice 2009.

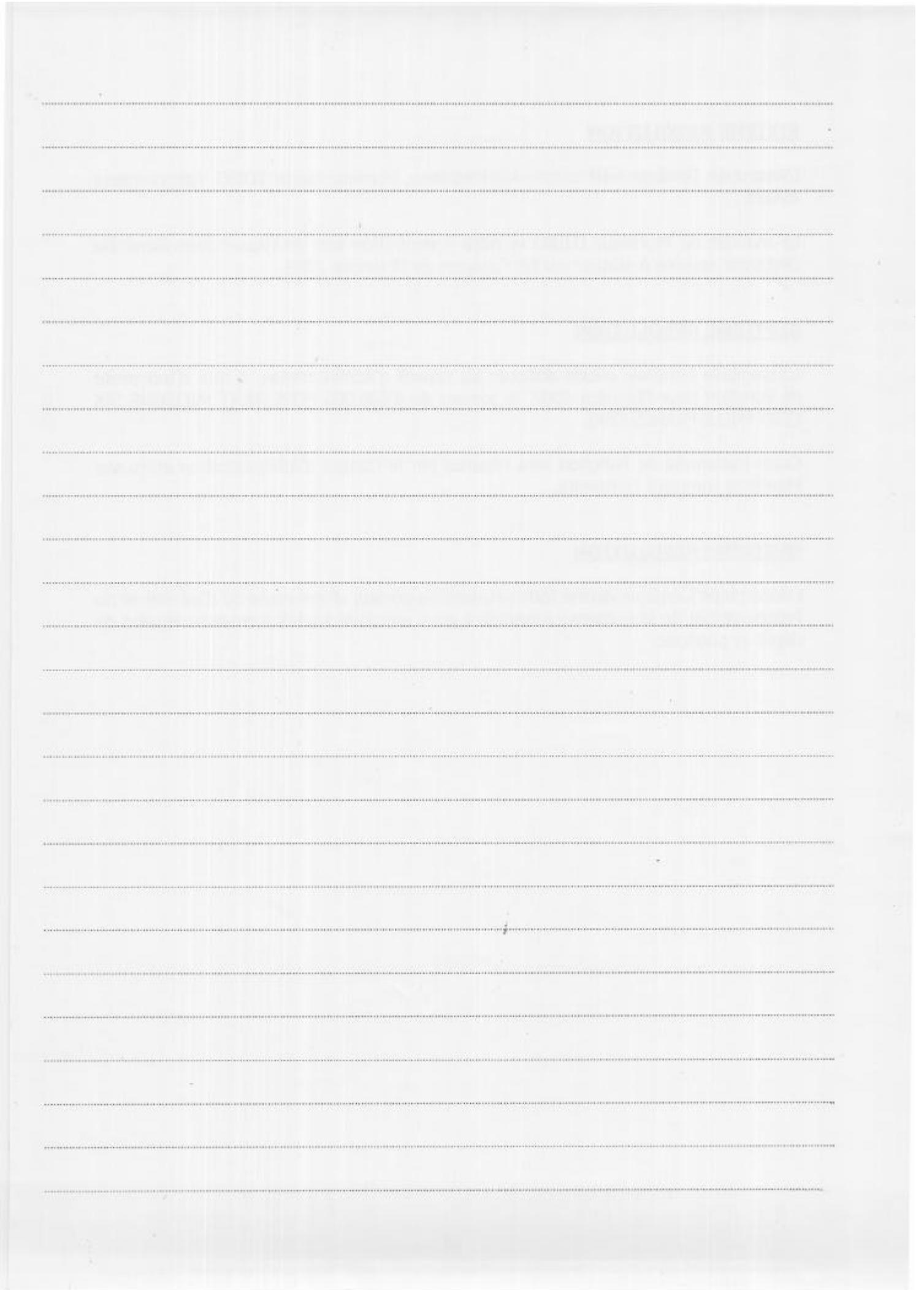
SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'allouer au Conseil d'Administration, à titre d'Indemnité de Fonction pour l'Exercice 2007, la somme de 8.600.000 FCFA (HUIT MILLIONS SIX CENT MILLE FRANCS CFA).

Cette Indemnité de Fonction sera répartie par le Conseil d'Administration entre ses Membres comme il l'entendra.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du Procès-verbal de la présente Assemblée pour effectuer toutes formalités légales de dépôt et publicité.





SOCIETE IVOIRIENNE D'OXYGENE ET D'ACETYLENE
Société Anonyme avec Conseil d'Administration au Capital de 873.400.000 FCFA
RCCM N° CI-ABJ-1962-B-769
Compte Contribuable : 01 00769 - H
131 Bd de Marseille - 01 BP 1753 ABIDJAN 01
Tél. : 21.21.04.40 / 21.21.04.50
Fax : 21.25.87.44 / 21.35.80.96